Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260310-2026_55-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 33
Présents : 32
Absents représentés : 1

Date de la convocation : 3 mars 2026
Date d'affichage : 3 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Espace Social et Culturel Commun salle de l'Auditorium "1 rue Albert Camus" Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Christian HUBERT, Président.

Etaient présents : M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, Mme Meignan, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Hervé, M. Helbert, Mme Eslhout, Mme Montembault, M. Eon, M. Rault, M. Sourdin Pierre, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, M. Retoré, Mme Perrin, M. Sourdin Jean Frédéric, Mme Chataignier, Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Prioul, M. Avril, Mme Blaise, M. Rapinel

Suppléants présents sans voix délibérante : M. Jobert, Mme Tison,

Absente excusée avec pouvoir : Mme Machard représentée par M. Houdus

Absents Excusés : M. Dubreil-Jardin, Mme Balusson

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, Mme Gobé, M. Germain,

Mme Paule PERRIN est désignée secrétaire de séance

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_55_020_4.2 : Contrats saisonniers Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Vacances avril 2026

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charge des ressources humaines, informe les membres du Conseil Communautaire, qu'au vu des besoins et afin d'assurer la continuité du service, il est proposé de créer, au motif d'accroissement saisonniers d'activités, des emplois non permanents d'agents d'entretien à l'ALSH Perceval pour les vacances scolaires d'Avril 2026 comme suit :

POSTES	Période des contrats	TEMPS DE TRAVAIL	REMUNERATIONS
1 Poste d'agent d'entretien à l'ALSH Perceval à temps complet sur la période précisée ci-contre	Du lundi 13 avril au vendredi 17 avril 2026 inclus soit 35 heures	Temps complet	1er Echelon du grade d'adjoint technique (IB : 367 – IM : 366)
1 Poste d'agent d'entretien à l'ALSH Perceval à temps complet sur la période précisée ci-contre	Du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2026 inclus soit 35 heures	Temps complet	1er Echelon du grade d'adjoint technique (IB : 367 – IM : 366)

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260310-2026_55-DE

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des Ressources Humaines, propose au Conseil Communautaire :

- **D'autoriser la création des emplois non permanents de catégorie C tels que présentés ci-dessus pour faire face à des accroissements saisonniers d'activités ;**

- **D'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement correspondant en référence aux dispositions de l'article L. 332-23-2° du code général de la fonction publique**

- **De fixer les rémunérations de ces agents recrutés tel que défini ci-dessus assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.**

Vu l'exposé de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charge des ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, avec 1 voix contre et 32 voix pour, valide la proposition de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charge des ressources humaines, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT

